

# Naviguez sur eurydice.org

Myriam Chereau, centre Alain Savary

**P**our tout savoir sur l'éducation en Europe cliquez sur [www.eurydice.org](http://www.eurydice.org). Sur la page d'accueil vous trouverez à droite :

- des bases de données comme *Eurybase*, qui chaque année, propose un dossier national sur chaque système éducatif. Ces dossiers sont en anglais et en langue nationale, parfois en français. Ils ont toujours la même structure (en onze points) ce qui peut en simplifier la lecture ;

- des chiffres clés de l'éducation en Europe pour un panorama du fonctionnement des systèmes éducatifs ;

- des ressources terminologiques dont le glossaire européen de l'éducation pour savoir par exemple comment se nomment les différents examens dans les différents pays.

Au centre, on découvre les nouvelles publications et les nouvelles traductions, actuellement le volume V du *Glossaire européen de l'éducation* (en anglais) qui compte 770 termes nationaux de vingt-huit pays européens. Tout est téléchargeable gratuitement et disponible auprès des unités nationales.

À gauche de la page d'accueil, la navigation peut se faire par indicateur (par exemple, l'enseignement privé ou la formation des enseignants), par pays (avec des descriptions générales et des bases de données) ou par thèmes (il y en a dix-sept dont les « compétences clés » ou « le soutien éducatif particulier »).

## Les compétences clés

Si, dans la navigation par thème, vous cliquez sur « compétences clés », vous pourrez découvrir les résultats d'une enquête publiée en 2002, qui visait à définir ces compétences essentielles, fondamentales ou de base. Selon la majorité des experts, une compétence clé est « nécessaire et profitable à tout individu et à la société dans son ensemble. Elle doit permettre à un individu de s'intégrer avec succès dans plusieurs réseaux sociaux tout en demeurant indépendant et personnellement efficace en famille ainsi que dans des circonstances nouvelles et imprévisibles ». Les états membres de l'UE abordent le développement des compétences dans l'enseignement général obligatoire suivant trois approches : l'acquisition de connaissances, savoir-faire ou capacités ; le développement de compétences, à savoir la capacité à appliquer dans des situations de vie réelles les connaissances et savoir-

faire acquis à l'école ; le développement de compétences clés, à savoir celles qui sont essentielles pour participer activement à la société. Plusieurs groupes de compétences ont été identifiés, capacité à lire, à écrire et à calculer et aussi des compétences transversales – la communication, le travail en équipe, les compétences sociales et leur rôle dans l'intégration économique et sociale personnelle, etc. Certains auteurs mettaient en avant le fait que l'évaluation et la certification des compétences clés reposent, trop souvent, sur la mémorisation de connaissances et non sur l'application des connaissances par la réflexion critique et créative. Tous les pays soulignent le rôle de l'évaluation comme outil de suivi du progrès individuel des élèves et d'accompagnement de leur développement.

## Soutien éducatif particulier

Toujours dans la rubrique thème, vous pourrez aussi vous informer, par exemple, sur les dispositifs de soutien destinés aux enfants migrants en Estonie. Suivant le tableau comparatif, on voit que l'Estonie a choisi trois dispositifs : l'intégration directe avec soutien *ad hoc* en classe relevant du modèle « intégré », le modèle « séparé transitoire » et aussi le soutien extracurriculaire. Le modèle « intégré » accueille des enfants dans les classes de leur âge où ils suivent un enseignement ordinaire avec des mesures de soutien durant l'horaire normal. Le modèle « séparé transitoire » regroupe les enfants migrants et les sépare de leurs pairs durant un temps limité. Une partie de l'enseignement est suivie néanmoins avec toute la classe. L'enseignement extracurriculaire est dispensé hors du temps scolaire mais dans l'école et sous l'égide du ministère de l'Éducation du pays. Des notes complémentaires précisent qu'en Estonie, « ces mesures correspondent aux enfants immigrants russophones inscrits dans des écoles ou des classes où la langue d'instruction est le russe (au moins pour 60 % du programme d'études). Dans ces écoles et ces classes, l'apprentissage de l'estonien est obligatoire à partir de la première année d'études ». Rares sont les pays qui n'ont mis en place aucune mesure de soutien.

Eurydice est une mine : n'hésitez pas à vous perdre dans ses réseaux électroniques vous retrouverez toujours votre chemin et de quoi vous nourrir, surtout en anglais ! ■



Eurydice a été créé en 1980 par la Commission européenne. Ce réseau institutionnel recueille, examine et diffuse des données comparables sur les politiques et les systèmes éducatifs européens. Les informations portent sur la structure et l'organisation des systèmes éducatifs à tous les niveaux d'enseignement. On y trouve des descriptions nationales des systèmes éducatifs, des analyses comparatives sur des thèmes spécifiques, des indicateurs et des statistiques. Son unité centrale européenne, établie à Bruxelles, assure la coordination et l'animation du réseau ainsi que son site Internet ; chaque pays ayant une unité qui appartient aux structures éducatives nationales, en France il s'agit de la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance).

Trente pays sont couverts par le réseau Eurydice : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, Chypre, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède et la Turquie. On ne compte pas moins de onze langues officielles mais la majorité des ouvrages sont publiés en allemand, anglais et français.